Le Maire de la ville de Roubaix, Che-alier de l'Ordre Impérial de la Légion-

DONNE AVIS

DONNE AVIS
qu'en conformité d'un arrêté de M. le
Préfet du Nord, en date du 6 Mai 1867,
une enquête de Commodo et incommodo
sur le projet d'aquisition, moyennant la
somme de 57,890 francs, d'un Terrain
contenant 2,156 mètres, appartenant à
MM. Lefebrre-Ducateau Frères et destiné
à l'agrandissement du Collége Communal.
Les pièces dudit projet sout déposées
au Secrétariat de la Mairie pour être
communiquées à toute personne qui en
fera la demande.

communiquées à toute personne du l'en fera la demande. Le 10 Juin prochain, M. Bonniea, Juge-de-Paix, nommé Commissaire-enquéteur par l'arrêté préfectoral sus-visé, recevra dans son prétoire, à la Marie, depuis 10 heures jusqu'à midi, les déclarations des habitants sur le projet d'acquisition énoncé

Roubaix, 25 Mai 1867.

ERNOULT-BAYART.

A partir du 1° juin, quelques modifica-tions seront apportées dans la marche des A partir du 1º juin, que ques mountea-tions seront apportées dans la marche des trains sur la ligne du Nord: 1º Le train de Lille pour Roubaix, en correspondance avec celui de Paris, par-tra de Lille à 12 h. 52. 2º Le train de Lille à Dunkerque par-tira de Lille à 12 h. 20, au lieu de 1 b.

2º Le train de Lille à Dunkerque par-tira de Lille à 12 h. 20, au lieu de 1 h. 15 m.; 3º Le train d'Armentières pour Lille partira à 3 h. 30 pour arriver à Lille à 4 h. au lieu de 4 h. 30 et sera ainsi en cor-respoudance avec celui qui part de Paris à 4 h. 18.

A partir d'anjourd'ui 1° juin, les cor-respondances à destination de la Belgique et de Tourcoing seront expédiées par le train partant de Roubaix à midi 45 m. Dernière levée à la boîte du bureau : midi.

Le second courrier de Paris arrivera une heure plus tôt, c'est-à-dire à 1 heure un quart au lieu de 2 heures 10 m.

La distribution en ville qui s'effectuait vers onze heures du matin est supprimée par suite de ce nouveau changement dans le service posta!.

Le Tribunal correctionnel de Lille a rendu mercredi dernier son jugement dens l'affaire Ecrepont. L'ex-banquier-négo-ciant a été condemné à deux ans de prison et 50 francs d'amende. Le Tribunal avait écarté la question d'abus de confiance.

Au marché aux grains du 29 mai 1867, il y a eu une hausse moyeune de 0 fr. 21 c. à l'hectolitre.

Un commencement d'incendie a eu lieu jeudi après-midi dans l'établissement de MM. Descat frères, rue Pellart. La pompe de l'établissement a sufil pour comprimer le feu et lorsque les pompiers sont arrivés tout danger avait disparu.

'On se rappelle l'importante affaire de contrebande qui a pris naissance, il y a un an environ, dans la direction de Valenciennes. Aprés avoir donné lieu à de longs débats devant le tribunal correctionnel de cette résidence, l'affaire est venue le 23 juillet 1866 devant la Cour impériale de Deuai (Chambre des appels de police correctionnelle). La Cour confirmant la décision des premiers juges a condamné solidairement à 377,000 francs d'amende trente-huit individus impliqués dans l'entreprise de contrebande de tabacs étrangers, en maintenant, d'ailleurs, la durée des peines correctionnelles et l'exercice de la contrainte. Le ministre a été déclaré non recevable pour les délits des contride la contrainte. Le ministre à ces sectare non recevable pour les délits des contri-butions indirectes, et, par suite, l'admi-nistration avail été déboutée de cette par-

La plupart des condamnés s'étaient pourvus contre cette décision devant la

pourvus contre cette décision devant la Cour de cassation. Par un arrêté motivé, la Cour a pro-noncé le rejet de pourvoi formé par les Par un arrêté motivé, la Cour a pro-noncé le rejet de pourvoi formé par les nommés Marcel et autres contre l'arrêt de la Cour impériale de Douai, Chambre cor-rectionnelle du 23 juillet 1866, qui les a condamnés à l'emprisonnement et à l'a-mende pour délit de contrebande. Mair cassation de ce même arrêt en ce qu'il a déclaré irrégulière l'intervention de l'administration des contributions indi-rectes.

Le cours de Chimie n'aura pas lieu lundi. Mercred1 : cours d'histoire naturelle.

M. Jules Welcomme, de Mouveaux, vient de réaliser un progrès qu'il convient de signaler parce qu'il rendra d'importants services dans le tissage des étoffesfaçon-

signaler parce services dans le tissage des connées à la Jacquard.

Jusqu'à ce jour, on a employé, pour tendre les fils des lisses, des plombs qui s'entremèlent à chaque instant et il en résulte, pour l'ouvrier, une grande perte de temps et des irrégularités nombreuses la tissus.

de temps et des irrégularites nousses dans le tissus. Habituellement, ces plombs retombant après chaque coup de bâtant, occasionnent des secousses fréquentes, rompent les fils

des lisses et empéchent la marche à grande vitesse des métiers.

Tous ces inconvénients disparaissent par l'emploi des Fils de caoutchouc, système nouveau pour lequel M. Jules Welcomme vient de prendre un brevet.

En substituant aux plombs l'usage des Fils de caeutchouc on orrive, avec facilité, à lancer 160 duites à la minute.

Nous n'insisterous sur le mérite des ré-

à lancer 160 duites à la minute.

Nous n'insisterons sur le mérite des résultats obtenus par M. Jules Welcomme que pour ajouter qu'il offre une économie de 30 pour cent sur le prix des plombs dans le montage des harnats et qu'il exige moins de force motrice au tissage mécanique.

Pour toute la chronique locale J. BEROUX:

L'heure, S. V. P. ?

Quelle heure est-il?
 Sept heures à Tourcoing.
 Sept heures un quart à Roubaix.

Il s'agirait de savoir laquelle de nos deux déclarations se rapproche le plus de la réalité; pour ce, allons à la gare consulter l'horloge du chemin de fer.

A la gare :

Selon Tourcoing, il devrait être sept heures moins dix, l'horloge municipale marquant sept heures ; Selon Roubaix, sept heures cinq mi-

Selon Roubaix, sept neures cinq mutes.

Il était..... cinq heures moins cinq!
Et, paraît-il, il est cinq heures moins cinq à la gare du chemin de fer de Roubaix depuis au moins quinze fois quarante-huit heures!...

Un de nous pouvait être dans le vrai, mais dans notre impossibilité de savoir l'heure exacte à l'horloge régulatrice, nous nous trouvions plongés tous les deux dans le doute, cet état intolérable en fait d'affaires sérieuses,

Time is money.

Donc, sans même vouloir prouver qu'il est d'intérêt général de faire cesser cet état de choses, nous nous adressons soit à l'administration municipale, soit à l'administration du chemin de fer et leur demandons chapeau bas et montre en mann:

L'heure; mais l'heure exacte, S. V. P?

FAITS DIVERS

On sait qu'outre les médailles et les mentions honorables, le jury international de l'Exposition universelle dispose d'un certain nombre de grands prix destinés à récompenser les mérites hors ligne.

Ces grands prix viennent d'être déterminés par le conseil supérieur sur la présentation des jurys de groupe. Nous en publions, d'après l'Etendard, la liste complète :

éte : Sa Majesté l'Empereur, maisons ou-

neres; M. Jacobi, galvanoplastie (Prusse); M. Mame et Cie, imprimeurs-libraires

à Tours; M. Pelin Gaudet, métallurgie;

Pelin Gaudet, metallurgie;
Bessmer, aciers;
Muthieu, instruments de chirurgie;
Schneider, directeur du Creuzot;
Hughe, télégraphie électrique;
Compagnie de l'Isthme de Sucz;
I Société anglaise de Sauvetage;
Forges et Chantiers de la Méditere:

ée; I. Farcot, machines à vapeur; I. Pasteur. conservation des vins;

M. Parcot, machines a vapeur;
M. Parcot, machines a vapeur;
M. Parès, soufrage de la vigne;
La Société internationale des Secours
aux blessés militaires;
La Société sanitaire des Etats-Unis;
M. Dufresne, procédé de dorure au mercure, saus danger pour les ouvriers;
L'Algérie pour ses cotons;
Le Brésil, même culture.

- Nous lisons dans le Figaro :

— Nous lisons dans le Figaro:
« L'Impératrice est venue hier à l'Exposition, dans le plus strict incognito. Sa Majesté est entrée à dix heures et demie par le pont d'léna. Elle a visité la caserne-hôpital de la section anglaise du parc, et le palais du bey de Tunis. Notez que l'incognito de notre souveraine est motivé par le trop grand empressement des exposants à se porter sur son passage, ce qui ne permet à Sa Majesté de voir que les visages de ces industriels faisant la haie, et non pas leurs produits.

que les visages de ces industriels faisant la haie, et non pas leurs produits.

Donc, l'Impératrice était toute heu-reuse de n'être pas reconnue, quand, à su sortie, un bataillon entier du 2° voltigeurs de la garde lui présenta les armes, tandis que les tambours battaient aux champs i

champs!

> Je ne crois pas qu'on puisse faire un reproche su commandant de ce bataillon de cet excès de zèle; mais il est regretable que les soldats entrent au Champde-Mars autrement qu'en visiteurs. Il n'y avait pas de force armée le jour de l'ouverture, et cela fut très-remarqué par les représentants de toutes les puissances étrangères. Aucune raison ne milite en faveur d'un changement à cet état de choses.

hoses.

> Après ce contre-temps, l'Impératrice
portinua sa promenade en visitant la mosontinua sa promenade en visitant la mos-quée et le kiosque turcs, puis la section anglaise du palais, les châles des Indes et le mobilier français. Sa Majesté est sortie à midi à midi. »

- Un financier compétent a fait le cal-cul des dépenses faites et des recettes

présumées du palais et du parc du Champ-de-Mars pendant tout le temps de la pé-riode de l'Exposition. Il estime que les dépenses du palais de l'Exposition ayant été évaluées à 20 millions, les recettes de toute nature s'élèveront à 60 millions, soit un bénéfice de 40 millions.

un bénéfice de 40 millions.

— La statue de M. Billault, à Nantes, sera élevée sur son piédestat dans une quinzaine de jours. M. Rouher doit assister à l'inauguration officielle dont l'époque n'est pas encore fixée.

— Dans sa session de mai, le Conseil municipal d'Orléans a voté la gratuité de l'enseignement primaire dans les écoles entretenues par la ville.

l'enseignement primaire dans les écoles entretenues par la ville.

— M. Octave Labourcey, l'un des inculpés dans l'affaire de société secrète dite Café de la Renaissance, est mort vendredi. Détenu à Mazas, puis envoyé d'urgence à l'hôpital Saint-Antoine, il avait été mis en liberté provisoire sur la demande de sa famille. Il est mort avant qu'on eût prononcé son jugement.

— On apprend de Berne, qu'il n'y a rien de fondé dans les bruits relatifs à une prétendue invasion de la peste bovine sur plusieurs point de l'Allemagne du Sud. Le conseil fédéral n'a douc eu à prendre aucune mesure préventive; il demande à la France qu'elle renonce à celles qui sont pratiquées à la frontière.

— L'émir Abd-el-kader, accompagné de ses fils, viendra visiter, dans le courant du mois de juin, l'Exposition universelle.

— On mande de Tunis, que le choiera

de ses fils, viendra visiter, dans le courant du mois de juin, l'Exposition universelle.

— On mande de Tunis, que le choléra vient d'éclater dans cette ville.

— La Cour impériale de Paris a prononcé samedi son arrêt dans le procès légèrement scandaleux, relatif aux exhibitions photographiques de M. Alexandre Dumas et de miss Adha Menken. La Cour a ordonné la suppression étalagiste des photographies incriminées; mais elle a condamné M. Alexandre Dumas à payer une indemnité cé 4CJ francs à M. Liebert, pour la remise des clichets dont l'usage est désormais interdi judiciairement.

— On lit dans le Nil, journal publié à Alexandrie :

L'administration des postes égyptiennes émettra prochainement des timbres-poste d'un nouveau modèle.

«Ces timbres, plus grand que les anciens, porteront, au lieu d'arabesques, l'image des pyramides, de l'aiguille de Cléopàtre et de la colonne de Pompée.)

— Le Fremdenblatt donne les détails suivants sur le malheur arrivé à l'archiduchesse Marie, fille de l'archiduc Albert:

« L'accident a eu lieu à cinq heures et demie après l'heure du diner. S. A. I. l'archiduchesse était rentrée dans ses appartements et regardait par la fenêtre, lorsque soudain elle sentit uue chaleur intense. Au même instant elle s'aperçut que sa robe était en flammes; elle se précipita en dehors de sa chambre en appelant au secours, et arriva dans l'antichambre où se tenatent les valess de pied et une des dames de service.

Aux cris poussés par la princesse, les domestiques accoururent et lui arrachèrent resultations de la contact de l'ausair de l'accourte et lui arrachèrent recette regis San Alterse lui princesse, les domestiques accoururent et lui arrachèrent recette regis Can Alterse lui princesse, les domestiques accoururent et lui arrachèrent recette regis Can Alterse lui princesse.

pelant au secours, et arriva dans l'antichambre où se tenatent les valejs de pied et une des dames de service.

Aux cris poussés par la princesse, les domestiques accoururent et lui arrachèrent ses vêtements, mais Son Altesse Impériale avait déjà reçu de nombreuses brâlures, et c'est surtout la nuque et les bras qui furent le plus atteints. Les deux docteurs Pitha et Schmerling furent aussitôi appelés auprès de la malade.

A onze henres du soir, lr jeune et infortunée malade ne ressentait que des douleurs peu intenses, grâce à la glace posée sur les parties brûlées. On ne sait pas encore comment ce malheur est arrivé; mais comme aucune lumière n'était allumée dans la chambre de la princesse, on suppose que Son Altesse aura mis le pied sur une allumette, et que celle-ci prenant feu, les flammes se seront emparées de ses vêtements.

Dans le courant de la soirée, S. M. l'Empereur, S. M. l'Impératrice Caroline-Auguste, S. A. I. l'archiduchesse Sophie, tous les archiducs et toutes les archiduchesses se trouvant à Vienne, se sont rendus au palais de l'archiduc Albert pour temoigner l'intérêt qu'ils prennent au malheur et pour s'informer de l'état de la malade.

La nouvelle de l'accident se répandit au théâtre de l'Opéra après le premier acte, et aussitôt, la plupart des membres de l'aristocratie quittèrent la salle pour se rendre au palais de S. A. I. l'archiduc Albert.

— Le prince de Galles, écrit-on de Paris

Albert. >

— Le prince de Galles, écrit-on de Paris à l'Express, a marqué son séjour à Paris par un de ces actes de bienveillance que l'on n'oublie jamais. Son vieux professeur de français, M. Brasseur à qui il n'a jamais manqué de rendre visite toutes les fois qu'il est venu à Paris, lui avait dit que sa grande ambition serait d'avoir la croix de la Légion-d'Honneur, mais qu'étant sans protection, il ne devait pas espérer cette faveur.

Le prince s'est chargé d'en parler à l'Empereur, à qui il a dit ne pas demander cette distinction pour M. Brasseur, parce que celui-ci avait été son professenr, mais parce que "M. Brasseur avait honorablement maintenu sa nationalité pendant nombre d'années, étant dans une position publique difficite en Angleterre. Le soir même du jour où le prince de Galles avait parlé à l'impereur, M. Brasseur recevait la croix de la Légion-d'Honneur.

— On s'occupe, à Paris, de mettre à la disposition de guelques neities in-

la croix de la Légion-d'Honneur.

— On s'occupe, à Paris, de mettre à la disposition de quelques petites industries un foyer considérable de force motrice, emprunté à l'air comprimé qui serait distribué à domicile par un système de neutralisation analogue à celui qu'on emploie pour le gaz d'éclairage, de manière à ce que chaque ouvrier, ayant

dans son atelier sa provision de force motrice, n'aurait plus qu'à appliquer directement la machine a air sur son métier ou sur son élément de travail. L'éculement de l'air strait réglé par un compteur. On calcule que le cheval-air ou la force équivalente à un cheval-vapeur coûterait 67 ceutimes par heure. L'essai en petit de cette nouvelle application industrielle doit avoir lieu prochainement dans le quartier du Marais.

dans le quartier du Marais.

— Suivant une statistique officielle, depuis 1862, le nombre des morts, en Angleterre, par suite d'accidents de chemin de fer, sest maintenu entre 216 et 222 par an, et, dans ce nombre, il n'y a eu que 36 voyageurs. Les autres victimes ont été 122 employés, ½ maraudeurs sur les voies et 9 personnes qui ont traversé les passages à niveau en même temps que les trains. Les blessures ont été plus nombreuses, s'élevant à 1,039, dont 802 occasionnées par 63 collisions et 74 par 111 déralllement. En présence de l'énorme trafic qui 's'opère en Angleterre, ces chiffres n'ont rien de bien el rayant quand on les ràpporte à celui des voyageurs transportés, puisqu'ils ne donnent plus qu'un mort sur sept millions. En tenant compte des 13 victimes de leur propre imprudence, par suite de contraventions aux mesures de sûreté, l'écart est encore plus considérable étant de un sur dix millions huit cent mille voyageurs.

MACHINES A COUDRE

WHEELER & WILSON de New-York.

GRANDE BAISSE DE PRIX

250 francs avec tous les accessoires — garanties pendant 5 ans.

Dépositaire: Ch. François, rue a Chemin-de-Fer, en face du Square. Ne pas confondre avec la contrefaçon. 28s. 6978

ANNONCES

Etude de M. DUTHOIT, notaire à Roubaix, rue du Chateau, 19.

ROUBAIX

A proximité de l'Eglise des Récollets, rue de Courtrai

UNE MAISON

à usage de cabaret

appelé: Au petit Paris, occupée par Del-planque et louée jusqu'au 15 décembre 1874 à M. Lezy, brasseur, au loyer de 500 fr. l'an.

A VENDRE

Pour jouir des revenus au 15 juillet 1867.

Jeudi 6 juin à trois heures de relevéc ledit notaire DUTHOIT procédera pu-bliquement en son étude à la vente de cette propriété. 5j.6968

Etude de Mº VALENDUCO, notaire à Lannoy.

FLERS

AU PONT DE CROIX. le long de la Digue du Canal, sur la pro-priété de MM. Descat.

VENTE IMPORTANTE

DE BOIS ABATTUS

CONSISTANT EN :

CONSISTANT EN:

35 beaux chênes ayant un mêtre cinquante centimètres de circonférence, 21 gros frênes, 6 ormes, 2 bois-blancs et 1 peuplier.

Convenables aux constructeurs, charrons, charpentiers-menuisiers, etc.

L'an 1867, le lundi 24 juin, à 10 heures précises du matin, Me VALENDUCQ, notaire à Lannoy, procédera publiquement à cette vente.

Il sera accordé long crédit moyennant caution.

Réunion.
Réunion sur les lieux.
Mº VALENDUCQ, notaire à Lannoy, est chargé de cette vente et des conditions.
19 m. 2, 16 j. 6933.

HOSPICE DE SECLIN

DROITS DE CHASSE

Sur 275 hectares

situés à Seclin, Vieux-Berquin, Ronchin, Avelin, Houplin, Noyelles, Templemars et Aniches,

A LOUER par lots

Pour neuf saisons à commencer le jour de l'ouverture de la campagne pro-chaine.

Jeudi 6 juin 1867 à trois heures de relevée, dans l'une des salles dudit hospice par le ministère des notaires COLLETTE et BARALLE.

Pour les renseignements et le détail des lots, s'adresser soit à l'un des dits notaires soit au secrétariat dudit hospice. Nota — Sur Seclin se trouve un bois de 16 hectares derrière l'hospice contre

un lot de 50 hectares, le tout parfait disposé pour former une chasse pa lière; à Vieux-Berquin 140 hectares ron bordant la forêt de Nieppe sur er 1 kilomètre. Ces terres sont à 2 ki de la station de Strazeele.

L'UNION GÉNÉRALE DU MORD

ASSURANCE CONTRE L'INCENDI

A PRIMES FIXES

Capital social initial : DEUX MILLIONS

Conseil d'Administration :

FAUCHEUR-DELEDIQUE, ancien Manufacturier, Propriétaire à Lille; Président.

A. Béchin, Manufacturier à Armentières
BOUTRY-FLAMEN, ancien flateur à Lille.
BOUTRY-VAN ISSELSTEYN, Président du
Conseil d'administration de la Réasonrance, Manufacturier à Lille.
CONSTANTIN DESCAT , Membre du Con-

CONSTANTIN DESCAT AN Membre du Conseil général, adjoint au Maire de Roubaix,
Manufacturier à Roubaix.
CHARLES DROULERS, Manufacturier, de la
Maison DROULERS ET AGACRE à Lille.
DUVILLIER-DURIEZ, Propriétaire de Mamufactures à Tourcoing.
FAUCHER FÉLIX, Manufacturier à Lille.
JEAN LEFEBVRE, de la Maison LEFEBVREDUCATTEAU FRÈRES N. Membre du Conseil.
d'Arrondissement, Manufacturier à Roubaix.

Achille Wibaux, de la Maison Desre Wibaux-Florin, Manufacturier et Propriétaire à Roubaix.

Conseil de surveillance:

A. Thiriez, L. Duburco, C. Jonglez fils. Directeur général: E. Maxime Meunier. ancien inspecteur général de la Clémen time Agent pour Roubaix: M. Truffaut, 30, Grande-Rue. 22, 24, 26, 29, 31 m. 2 j. 6957

Achat de vieux MATÉRIAUX

Le sieur DILLIES, (Au petit Canarien, rue Neuve du Fontenoy.) a l'honneur d'informer les entrepreneurs et toutes les personnes qu'il vient d'ouvrir un MAGASIN DE VIEUX MATÉRIAUX tels que Pannes, Gites, Sommiers, Planches, Poutres, Ferraille, Zinc, Seuils en pierre.

15,630 Pannes.
11 offre 203,000 vieilles briques d'un prix fort avantageux
11 achète et reprend d'occasion lous-les vieux Matériaux et les démolitions.

Le magasin est constament ouvert.
S'adresser Estaminet du Petit Canarien à côté du théâtre, Rue Neuve du Fontenoy

GRANDS ET

VASTES TERRAINS

A VENDRE par lots
situés rue Paulus, en face de l'atelier de MM. Mazurel frères et du tissage de M. Phillippe Scamps, touchant
dans le fond au boulevard projeté.
Ces terrains, par leur belle position au
centre de la ville, offrent de grands avanlages.

tages.
S'adresser pour les conditions rue de la Fosse-aux-Chênes, 22, ou à M° DU-CHANGE, notaire.
Facilités de paiement.
6679

Maison à louer

A louer une maison, entrée de la rue des Arts, avec porte cochère, écurie popr deux chevaux et vastes magasins. S'adresser rue Saint-Georges, nº 8. 5j. 6974

TERRAIN à VENDRE

A vendre en détail, avec facilités de paiement, un terrain situé à l'Epeule et propre à bâtir.
S'adresser au bureau du Joural.
6811

Grande occasion

Une personne de Roubaix ayant dû subitement quitter Paris, offre la sous-location d'un appartement confortablement meublé, qu'elle y avait loué pour la saison.

Cet appartement situé rue Grange-Batelier, 7, tout près le boulevard, se compose de salon, salle à manger, deux chambres à coucher, cuisine et chambre de bonne.

Prix: 480 francs par mois.

S'adresser au bureau du journal.

19, 22, 24, 26, 29 m. 6953

Filature à louer

A louer avec force motrice, chauffage et éclairage, une filature de laines, composée comme suit: deux assortiments de machines de préparations, quatre mille broches en métiers renvideurs et deux mille broches en métiers à la main. Le matériel est dans un excellent état.

S'adresser au bureau du Journel.

Maison à louer

Belle maison de rentier à louer, rue St-Antoine, 68.

A vendre

deux machines à percer, deux tours sur

un bâti. S'adresser Grande-Rue, 34: